

## Extrait de nos principales conditions applicables à la clientèle de Particuliers au 1<sup>er</sup> avril 2008 (tarifs en euros TTC).

Retrouvez l'intégralité de nos tarifs à l'agence. Nous mettons à votre disposition gratuitement et sur simple demande, les conditions générales du compte de dépôt.

## Le traitement des incidents de fonctionnement

Forfait de frais par chèque rejeté faute de provision <sup>(6)</sup>	
Chèque d'un montant < 50 €	30,00 €
Chèque d'un montant ≥ 50 €	50,00 €
Chèque payé sur un compte en interdiction bancaire	
Frais de chèque payé sur un compte en interdiction bancaire déclaré à la Banque de France	35,00 €
Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné	8,50 €
Incident sur chèque remis à l'encaissement	
Frais de chèque remis à l'encaissement & retourné impayé	14,95 €
Incident sur carte bancaire et carte de crédit	
Frais sur utilisation abusive :	
- notification, par lettre recommandée	8,40 €
- opposition pour utilisation abusive	35,00 €
- frais fixes par facture	5,35 €
Commission d'autorisation de dépassement de plafond de paiement par carte bancaire	8,10€/demande
Incident sur virements et prélèvements automatiques	
Frais par ordre de virement non exécuté faute de provision	16,60 €
Frais de rejet d'un avis de prélèvement pour absence de provision	24,21 €
Saisie en compte	
Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire	78,80 €
Frais par avis à tiers détenteur	78,80 €
Incident de remboursement de prêt	
Lettre d'information ou de notification suite à un incident de remboursement	9,10 €
Opérations nécessitant un traitement particulier	
Frais d'émission de chèque non normalisé (par formule)	23,00 €
Frais de paiement d'un chèque intérim	11,25 €
Frais de remise de chèques mélangés ou mutés	6,35 €
Frais de traitement d'un chèque muté	13,48 €
Commission de suivi de compte (compte débiteur de + de 80 jours dans le trim., consécutifs ou non).	80,00€/trim.
Dépassement de votre autorisation de découvert	
Frais de dépassement (par écriture, limité à 40 écritures par mois)	8,50 €
Action de recouvrement : lettre de mise en demeure	20,60 €
Frais de gestion sur compte en anomalie	12,90 €

## Ouverture de compte

Ouverture de compte	Gratuit
Délivrance d'un RIB	Gratuit
Frais de gestion	Gratuit
Transfert de compte entre agence SBE et Banques Populaires	Gratuit
Offre de base BASEO	4,00 / mois
<i>Le transfert de votre compte vers une autre agence SBE s'effectue sans changement de votre numéro de compte.</i>	
Domicilia	25,00 €

## Les assurances

Assurances liées aux comptes	
Dédicace	Nous consulter
Protection bancaire	25,00 € / an
Protection Paiement	25,00 € / an
Protection Paiement Jeunes	12,00 € / an
Assurances et protections	
Fructi-Budget suite à un décès accidentel	Nous consulter
Fructi-Famille décès toutes causes	Nous consulter
Multirisque accident de la Vie Individuelle ou Famille	Nous consulter
Service Opposant sécurisée	15,80 € / an
- + Option « SOS archives »	31,00 € / an

## Information et suivi de votre compte

Vos relevés d'information	
Relevés de comptes :	
- 1 par mois	Gratuit
- 2 par mois	9,57 € / an
- 3 par mois	19,14 € / an
- Après chaque opération (par relevé, frais d'envoi inclus)	0,60 €
Relevé de comptes sur netsbe.fr	Gratuit
Autres opérations :	
- Historique mensuel (frais d'envoi inclus)	27,51 / an
- Édition du relevé en cours par l'agence	1,60 €
- Édition d'un relevé antérieur par l'agence	6,00 €
Changement d'adresse	Gratuit
Changement d'adresse ou modification d'intitulé	
Changement d'adresse non signalé entraînant le retour du courrier	15,05 €
Recherche de documents	
Frais de recherche par document (hors relevés de compte)	
- documents de moins d'un an	6,00 €
- documents de plus d'un an	9,90 €

## Vos moyens de paiement

Vos dépôts d'espèces	
Versement d'espèces	Gratuit
Retrait d'espèces	Gratuit
<i>Pas de date de valeur appliquée aux versements et retraits d'espèces.</i>	
Votre chéquier	
Délivrance d'un chéquier	Gratuit
Frais de renouvellement automatique :	
- avec envoi du chéquier en recommandé simple (France ou Etranger)	1,06 €
- avec mise à disposition du chéquier à l'agence	Frais d'envoi postaux
Frais d'opposition sur un chéquier	Gratuit
Frais d'opposition sur un chèque	10,00 €
Destruction du chéquier	5,10 €
	4,80 €
Vos remises de chèques	
Bordereaux prémarqués de remise de chèques avec renouvellement automatique	Gratuit
<i>La date de valeur appliquée à toute remise de chèques est de J+2 jours ouvrés (3). Quant au paiement par chèque, il est débité avec une date de valeur J-2 jours calendaires.</i>	
Vos chèques de banque	
- Frais d'émission d'un chèque de banque ou d'un chèque certifié	12,50 €
Vos virements	
Virement ou Eurovirement SEPA (4) occasionnel ou permanent émis vers un compte SBE	Gratuit
Virement ou Eurovirement SEPA (4) occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement	Gratuit
- Par Internet (abonnement netsbe.fr)	3,40 €
- Au guichet de votre agence (avec RIB)	
Virement ou Eurovirement SEPA (4) permanent émis vers un compte d'un autre établissement	0,78 €
- Par Internet (abonnement netsbe.fr)	1,30 €
- Au guichet de votre agence (avec RIB)	
<i>La SBE n'applique pas de date de valeur sur les virements au crédit. Les virements au débit du compte sont affectés d'une date de valeur J-1 jour calendaire.</i>	
Vos prélèvements automatiques	
Paiement d'avis de prélèvements et de Titres Interbancaires de Paiements (TIP)	Gratuit
Frais d'opposition sur un avis de prélèvement	15,00 €
<i>La date de valeur appliquée au paiement d'un avis de prélèvement est de J-1 jour calendaire.</i>	
Votre carte bancaire - cotisation annuelle	
Carte Electron à débit immédiat	28,80 €
Carte Electron jeune à débit immédiat	14,40 €
Carte bancaire nationale à débit immédiat (5)	33,60 €
Carte bancaire nationale à débit différé (5)	43,20 €
Carte VISA à débit immédiat	35,80 €
Carte Visa à débit différé	45,00 €
Carte Premier	126,00 €
Carte Monéo	5,15 €
Adhésion à E-carte bleue	8,15 €
Carte Champs Libre Réserve	15,00 €
<i>Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation d'une deuxième carte bancaire sur un même compte, quelle que soit la première carte choisie, à l'exception des Cartes Premier. Pour cette carte, le demi-tarif s'applique uniquement pour deux cartes identiques.</i>	

## Vos opérations sur titres

Droits de garde	
Valeur émises par le Groupe Banque Populaire	Gratuit
Autres valeurs	
- Commission proportionnelle (sur valorisation 31 décembre)	
Jusqu'à 50.000 €	0,27 %
Pour la partie de 50.001 € à 150.000 €	0,22 %
Pour la partie supérieure à 150.000 €	0,10 %
- Frais fixe par ligne	4,60 %
Titres au porteur cotés en France et déposés chez Euroclear	14,36 €
Autres titres	29,60 €
Minimum de perception par comptes-titres	Nous consulter
Titre bénéficiant d'un mandat de gestion	25,00 €
Commission gestion de portefeuilles titres	
Vos transactions titres	
<i>Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris.</i>	
Actions au porteur cotées à la Bourse de Paris. Sur Internet :	
- Commission proportionnelle	0,524 %
- Commission minimum par ordre	8,00 €
Si l'ordre est passé par l'intermédiaire de l'agence ou d'un téléconseiller :	
- Facturation complémentaire proportionnelle + commission fixe	0,67 %
	9,07 €
Commission SRD (Service de Règlement Différé)	
- Sur les achats et les ventes compensés pour une même valeur (prorata temporis réel).	0,718 % / mois
Autres titres	Nous consulter
Frais de souscription d'actions, de sicav, de parts de fonds communs de placement d'autres établissements	30,00 €
Frais de transfert de portefeuille	
Vers un établissement autre qu'une Banque Populaire	
- Frais de transfert sur la France	10,64 / ligne
- Frais de transfert sur l'étranger (frais d'intermédiaire non compris)	37,40 / ligne
- Minimum facturé par compte titres	54,45 €
Frais de transfert d'un PEA vers un établissement autre qu'une Banque Populaire	64,36 €
- sur la France	10,64 / ligne

## Votre banque 24h/24 et 7j/7

Par internet sur www.netsbe.fr	
- Abonnement à netsbe.fr	Gratuit
Consultation et transactions illimitées	
- Option « la bourse en ligne »	3,30 € / mois
Par téléphone avec Tonalité Plus 0897 652 200	
- Abonnement	Gratuit
- Coût de la communication (1) (selon tarif en vigueur)	0,56 € / appel
Sur votre téléphone mobile avec Message+	
Message + Infos	
- Abonnement mensuel (5 messages par semaine)	3,92 €
- Abonnement mensuel (2 messages par semaine)	1,85 €
Message + Flash	
- abonnement annuel	7,52 €
- par message envoyé	0,41 €
Par minitel ou par fax	
DISPOBANK (minitel 3614 SBE)	
- abonnement	15,00 € / trim.
- mise en relation (pour chaque accès)	0,02 €
- coût de la communication (1)	0,06 € / mn

## Votre épargne

Frais de transfert	
PEL, CEL et PEP Banque	
- vers une Banque Populaire	Gratuit
- vers un autre établissement	56,50 €
PEP Revenus et PEP Capital	
(avec un minimum facturé de 76,22 €)	10 % des intérêts acquis
Taux et rémunération	
<i>Les taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché. Pour toute information vous pouvez consulter votre agence.</i>	

## Vos prêts

Frais de dossiers	
Prêt personnel (hors offre spécifique et promotionnelle)	1% du capital
- minimum	50,00 €
Prêt immobilier (selon nature du dossier)	Nous consulter
- minimum	300,00 €
Conditions communes aux prêts	
Frais de réédition du tableau d'amortissement	25,50 €
2 <sup>ème</sup> décompte de remboursement anticipé supplém.	25,50 €
Avenant au prêt	
Main-levée de garantie	190,00 €
Frais mimim par avenant au prêt	213,00 €

## La gestion de votre trésorerie

Votre autorisation de découvert	
Champ Libre Accueil	
Découvert non convenu ou non formalisé	Nous consulter
Commission d'engagement (CLAC)	Nous consulter
Votre facilité de caisse	
Champs Libre Réserve	Gratuit
Carte SBE Aurore	Gratuit
Crescendo	9,15 € / an

## Vos moyens de paiement

Vos opérations par Cartes Bancaires en France et dans l'Union Européenne (4)	
Frais par retrait en euros dans les distributeurs de billets (DAB/GAB)	Gratuit
- DAB SBE, Banque Populaire et Point Argent	
- DAB autres banques :	
- Pour les cartes VISA Premier	Gratuit
- A compter du 5 <sup>ème</sup> retrait dans le mois pour toute autre carte VISA	0,99 €
- à chaque retrait pour une Carte Visa Electron	1,02 €
Frais par retrait en euros au guichet hors agences SBE	
- en France	5,60 €
- zone Euroland	4,60 € + 1,50 %
- zone UE et EEE	4,60 € + 2,10 %
Frais par paiement en euros :	
- pour transactions ≤ 50.000 € dans zone Euroland, UE et EEE	Gratuit
- pour transactions > 50.000 € :	
Zone Euroland	1,50 %
Zone UE et EEE	2,10 %
Frais par paiement en devises :	
- Zone Euroland	1,50 %
- Zone UE et EEE	2,20 %
<i>L'arrêté des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit correspondant est passé le 10 du mois suivant, valeur 1<sup>er</sup> de ce mois.</i>	
Autres services liés à la carte bancaire	
CARTILIS (par modification du plafond de paiement)	8,10 €
<i>Le service Cartilis permet une modification du plafond de paiement de votre carte bancaire.</i>	
Confirmation de code confidentiel (par demande)	4,01 €
Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol	15,80 €
Frais d'opposition sur carte Monéo	7,80 €
<i>Le service CARTILIS permet une modification du plafond de paiement de votre carte bancaire.</i>	

## Vos opérations à l'international

Vos opérations Cartes hors zone Euroland	
Réseau VISA et Mastercard	
- Frais par retrait dans les distributeurs de billets	2,90 + 2,20 %
- Frais par retrait au guichet	4,80 + 2,20 %
- Frais par paiement par carte bancaire	2,20 %
<i>Pour les retraits en Francs CFA et Francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.</i>	
Commissions de transfert	
<i>Un virement européen est un virement en euros ≤ 50.000 € en frais partagés vers l'un des 25 pays de l'espace Economique Européen avec code BIC (Code d'identification International de la banque) et IBAN (relevé d'identité bancaire international).</i>	
Virement européen d'un montant ≤ 50.000 € à destination de l'espace européen en frais partagés avec BIC et IBAN (frais fixes)	3,40 €
Eurovirement SEPA	3,40 €
Tout autre transfert en devises ou en euros quel que soit le montant ou la destination	
- Commission proportionnelle (avec un mini. facturé de 24,64 € et hors frais de correspondants s'ils sont à la charge du donneur d'ordre)	0,12 %
Confirmation par fax	17,94 €
Tarifation « devise déplacée » (devise différente de celle du pays de destination)	6,16 €
Coordonnées incomplètes (IBAN et BIC)	14,35 €
Avis d'opéré	2,39 €
<i>Sauf instructions particulières, les frais sont par défaut «partagés» : seuls les frais de la banque sont à votre charge. Les virements au débit du compte sont affectés d'une date de valeur J-1 jour calendaire.</i>	
Commission de rapatriement	
Rapatriement dans l'UE d'un montant ≤ 50.000 € si les coordonnées BIC et IBAN sont fournies et que le virement est stiplé en frais partagés.	Gratuit
Rapatriement d'un Eurovirement SEPA	Gratuit
Tout autre rapatriement en devises ou en euros quel que soit le montant ou la provenance	16,62 €
Avis d'opéré	2,39 €
<i>En l'absence des informations IBAN et BIC, une commission de gestion de 9,57 € sera prélevée. Une date de valeur J+1 jour calendaire est appliquée si le rapatriement est effectué en euros et J+3 en cas de rapatriement en devises nécessitant une conversion.</i>	
Opérations sur chèques	
Frais fixes sur paiement d'un chèque émis en faveur de non résident + commission de transfert (voir ci-dessus)	13,55 €
Encaissement « sauf bonne fin » de chèque sur l'étranger	26,31 €
Opération en devises	
Commission de change sur les achats et les ventes de devises au comptant (avec un minimum de 14,00 €)	0,050 %

(1) Frais prélevés par l'opérateur téléphonique.  
 (2) Sont considérés comme jours ouvrés les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, sauf s'ils sont fériés.  
 (3) Zone Euroland : France, Autriche, Belgique, Allemagne, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Cité du Vatican, République San Marin, Andorre et Monaco.  
 EEE : Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède. Zone SEPA : Espace Economique Européen + Suisse.  
 (4) Fin de commercialisation 1<sup>er</sup> janvier 2008.  
 (5) Conséquence de l'émission d'un chèque sans provision : le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Faute de régularisation, l'interdiction est valable pour une durée de 5 ans.